INITIALES DU MAIRE
d.M.D.
13855-2024
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

N° de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 6 février 2024 à 19 h 31.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard
Siège numéro 2 Monsieur Marc Cloutier
Siège numéro 3 Monsieur Louis-David Bonin
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier
Siège numéro 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège numéro 6 Madame Mélanie Raymond

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Jean-Marc Doyon.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et visioconférence.

125516-02-2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 19 : Autres points à l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE l'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2024

LÉGISLATION

4. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 640-2024 ÉTABLISSANT LE NOMBRE DE VERSEMENT POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ANNULANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 638-2023

5. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

6. DÉCÈS D'UN ÉLU – SYMPATHIES AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-EPHREM

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

7. DÉROGATION MINEURE – 320, ROUTE 271 – LOT 4 699 150

N° de résolution ou annotation

8. PARC INDUSTRIEL – MODIFICATION DE PLAN – ACCEPTATION DE SOUMISSION WSP

FINANCES

9. MOREAU ARCHITECTES – RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 1

10. USINAGE XPRESS – AUTORISATION DE PAIEMENT

11. VEILLEUX ET FILS – AUTORISATION DE PAIEMENT

12. LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES – TRANSMISSION ET AUTORISATION – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUCE-SARTIGAN (MRC)

13. TRANSFERT BUDGÉTAIRE

14. COMPTES DU MOIS

LOISIR – CULTURE – SANTÉ BIEN-ÊTRE

15. APPROBATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE SALLE – SOCIÉTÉ HISTORIQUE

TRAVAUX PUBLIC

16. MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) – PERMISSION DE VOIRIE (INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES)

SÉCURITÉ PUBLIQUE - SERVICE INCENDIE - SÉCURITÉ CIVILE

17. CROIX-ROUGE CANADIENNE – NOUVELLE ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES

18. CORRESPONDANCE

19. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR
    - XYLEM – SOUMISSION PIÈCES POUR LES POMPES SP2, SP3 ET SP4

20. RAPPORT DES COMITÉS

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

125517-02-2024

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 16 JANVIER 2024

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2024;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance susmentionné, comme

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

rédigé, par madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière.

N° de résolution ou annotation

125518-02-2024

4. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 640-2024 ÉTABLISSANT LE NOMBRE DE VERSEMENT POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES ANNULANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 638-2023

La conseillère, madame Mélanie Raymond donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 640-2023 à une prochaine séance et ayant pour objet le remplacement du règlement numéro 638-2023 ;

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue présente le projet de règlement numéro 640-2024 en indiquant sa portée;

En conséquence, il est proposé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet de règlement numéro 639-2023 relatif au remplacement du règlement numéro 638-2023 soit, et est adopté par ce conseil.

125519-02-2024

5. POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Considérant qu'une politique de reconnaissance des employés municipaux a été créée dans le but de faire preuve de reconnaissance et de sensibilité et de souligner certains événements spéciaux ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre en vigueur la politique de reconnaissance des employés municipaux.

125520-02-2024

6. DÉCÈS D'UN ÉLU – SYMPATHIES AU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-EPHREM

Considérant que suite au décès du maire de Saint-Éphrem, monsieur André Longchamps, le conseil municipal souhaite adresser leur sincère condoléance au conseil municipal et à l'équipe administrative de Saint-Éphrem ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser leur sincère condoléance au conseil municipal et à l'équipe administrative de Saint-Éphrem.

7. DÉROGATION MINEURE – 320, ROUTE 271 – LOT 4 699 450

Ce point est reporté.

125521-02-2024

8. PARC INDUSTRIEL – MODIFICATION DE PLAN – ACCEPTATION DE SOUMISSION WSP

Considérant que des changements concernant le plan du secteur de la route 271 sont requis ;

Considérant que la firme WSP demande des honoraires additionnels en lien avec la révision au montant de deux mille cinq cent cinquante dollars (2 550,00$), plus taxes ;

N° de résolution ou annotation

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de la firme WSP au montant de deux mille cinq cent cinquante dollars (2 550,00$), plus taxes.

125522-02-2024

9. MOREAU ARCHITECTES – RECOMMANDATION DE PAIEMENT # 1

Considérant que Moreau architectes recommande le paiement # 1 pour le projet de réfection des salles de bain au sous-sol de l'hôtel de ville au montant de quarante mille six cent quarante-neuf dollars et trente-quatre cents (40 649,34$), taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement # 1 de la somme de quarante mille six cent quarante-neuf dollars et trente-quatre cents (40 649,34$), taxes incluses.

125523-02-2024

10. USINAGE XPRESS – AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant que des réparations sur la Zamboni étaient nécessaires ;

Considérant que le montant de la facture d'Usinage Xpress de Beauce est au montant de deux mille soixante-neuf dollars et cinquante-six cents (2 069,56$) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la facture d'Usinage Xpress au montant de deux mille soixante-neuf dollars et cinquante-six cents (2 069,56$), taxes incluses et de procéder au paiement.

125524-02-2024

11. VEILLEUX ET FILS – AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant que le service des travaux publics veut procéder à l'achat d'un kit de connecteurs Deutsch pour les camions ;

Considérant que la soumission reçue de Veilleux et fils est de mille quatre cent soixante-quatorze dollars et vingt-deux cents (1 474,22$), taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Veilleux et fils au montant de mille quatre cent soixante-quatorze dollars et vingt-deux cents (1 474,22$), taxes incluses et de permettre à monsieur Daven Poulin de procéder à la commande.

125525-02-2024

12. LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES – TRANSMISSION ET AUTORISATION – MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUCE-SARTIGAN (MRC)

Attendu que le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes municipales ou scolaires le tout en conformité avec l'article 1022 du *Code municipal du Québec* :

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ordonner à la directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue, conformément à l'article 1023 du *Code*

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

municipal du Québec, de transmettre à la MRC de Beauce-Sartigan la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes ;

Que le conseil municipal mandate monsieur Jean-Marc Doyon, maire, ou monsieur Marc Cloutier, conseiller et maire suppléant, selon l'article 1038 du *Code municipal du Québec*, afin d'enchérir et acquérir lesdits immeubles lors de la vente sans toutefois dépasser le montant des taxes en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes.

125526-02-2024

13. TRANSFERT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder aux transferts budgétaires suivant :

- 20 000,00 $ vers le compte 02-130-00-415
- 11 000,00 $ vers le compte 02-415-00-411
- 10 000,00 $ vers le compte 02-415-00-640
- 3 000,00 $ vers le compte 02-701-30-725
- 2 000,00 $ vers le compte 02-701-30-640

Le tout à partir du compte 02-701-70-640 dans lequel un montant erroné trop élevé a été inscrit lors de la préparation du budget.

125527-02-2024

14. COMPTE DU MOIS

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer de décembre 2023 d'une somme de vingt-six mille cinq cent vingt-neuf dollars et soixante et onze cents (26 529,71 $) et d'approuver la liste des comptes payés et à payer de janvier 2024 d'une somme de trois cent trente-six mille sept cent seize dollars et trente-huit cents (336 716,38 $) incluant les salaires bruts et d'autoriser leur paiement.

DÉCEMBRE 2023

FACTURES PAYÉES	0,00 $
FACTURES À PAYER	26 529,71 $
SALAIRES BRUTS DU MOIS	0,00 $
TOTAL	**26 529,71 $**

JANVIER 2024

FACTURES PAYÉES	104 313,92 $
FACTURES À PAYER	178 532,09 $
SALAIRES BRUTS DU MOIS	53 870,37 $
TOTAL	**336 716,38 $**

125528-02-2024

N° de résolution ou annotation

15. APPROBATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE SALLE – SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Considérant que les membres de la société historique déposeront une demande d'aide financière afin d'aménager une salle d'exposition dans la grande salle au sous-sol du 152, rue Principale ;

Considérant qu'ils demandent l'appui du conseil afin d'autoriser l'aménagement de mobilier d'exposition dans ladite salle si l'aide financière leur ait accordée ;

Considérant qu'ils soutiennent qu'une fois aménagée, la salle pourra servir à la municipalité et aux abonnés de la bibliothèque ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les membres de la société historique afin d'autoriser l'aménagement de mobilier d'exposition dans ladite salle si l'aide financière leur ait accordée.

125529-02-2024

16. MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD) – PERMISSION DE VOIRIE (INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES)

Considérant qu'une demande d'aide financière pour l'achat des radars pédagogique a été déposée ;

Considérant que ceux-ci seront installés sur des routes à vocation municipale et provinciale ;

Considérant que les routes à vocation provinciale appartiennent au Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), une permission de voirie est nécessaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à présenter la demande de permission de voirie et la signer à titre de représentante de la municipalité.

125530-02-2024

17. CROIX-ROUGE CANADIENNE – NOUVELLE ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES

Il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente de services avec la Croix-Rouge canadienne concernant l'aide aux sinistrés et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente de service pour l'année 2024-2025 au montant de 0,20 $ per capita soit un montant de 336,00 $.

18. CORRESPONDANCE

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de janvier 2024.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

INITIALES DU MAIRE
J.M.D.
13861-2024
INITIALES DU DIR. GÉN. / GREFF. TRÉS.

19. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

N° de résolution
125531-02-2024

- **XYLEM – SOUMISSION PIÈCES POUR LES POMPES SP2, SP3 ET SP4**

Considérant que le service des travaux publics a fait faire une soumission auprès de la compagnie Xylem pour diverses pièces pour l'entretien et la réparation des pompes SP2, SP3 et SP4 pour un montant total de quatorze mille six cent soixante-quatorze dollars et quarante-deux cents (14 674,42 $), plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission au montant de quatorze mille six cent soixante-quatorze dollars et quarante-deux cents (14 674,42$), plus taxes et d'autoriser monsieur Daven Poulin à procéder à la commande des pièces.

20. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Jonathan Pépin parle du projet Viridis concernant l'implantation d'un sac mauve.

Madame Mélanie Raymond parle de la programmation hivernale 2024 qu'il y a des activités annulées et d'autre reportées. Elle mentionne aussi les activités à venir. De plus, le tournoi Gilles Busque à été un franc succès.

Monsieur Marc Cloutier a participé à la rencontre avec l'association du Lac-Raquette et il a assisté monsieur Jean-Marc Doyon à la MRC.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue de 19 h 52 à 20 h 13. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

125532-02-2024

22. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 20 h 13.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Jean-Marc Doyon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec.*

JEAN-MARC DOYON, MAIRE

CORALIE RODRIGUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE